GRILLE TARIFAIRE 2026

Barème honoraires — IMMO DES HAUTS

01 Transactions immobilières

Biens d'habitation, mixtes, commerciaux, professionnels, industriels, garage, parking.

INFÉRIEURE À 50 000 €	DE 50 000 € À 149 999 €
Forfait 2 500 € HT	**6 % HT**
SUPÉRIEURE À 150 000 €	**REVERSÉ AU RÉSEAU / MANDAT**
5 % HT	**500 €**

02 Section recherche — « chasseur de bien »

Le client, à la recherche d'un bien dont le cahier des charges sera défini lors d'un rendez-vous préalable en agence, s'engage à verser à la société IMMO DES HAUTS des honoraires, plafonnés conformément au barème ci-après. Ces honoraires s'ajoutent aux frais d'acquisition (notamment frais notariés et taxes) dont le détail lui sera communiqué avant la signature de l'acte d'achat.

HONORAIRES PERÇUS PAR IMMO DES HAUTS

2,5 % HT (soit 3 % TTC)

> Exemple pour un bien présenté au prix de 100 000 € net vendeur, assorti d'une commission d'agence de 5 000 € TTC, soit un total de 105 000 € à débourser pour l'acquisition. Le client devra verser un honoraire supplémentaire de 3 000 € TTC à l'agence IMMO DES HAUTS qui lui aura présenté le bien et négocié son offre.

03 Gérance locative

NOMBRE DE BIENS GÉRÉS	1 BIEN GÉRÉ	2 BIENS ET PLUS
Honoraires de gérance HT (sur loyers encaissés)	7 % HT	6 % HT
Vacation sinistre, accompagnement technique, suivi des travaux et réparations locatives, procédure contentieuse et accompagnement juridique, aide à la déclaration des revenus fonciers, frais administratifs et d'affranchissement postaux	Inclus	
Recouvrement judiciaire et procédure d'expulsion par huissier	En sus sur facturation des huissiers/avocats	
Garantie loyers impayés et protection juridique via notre prestataire CEGC (uniquement sur baux d'habitation)	2,23 % TTC sur les encaissements (détails de la garantie et tarifs sur RDV agence)	

04 Locations : habitation

MISSION RÉALISÉE	MONTANT DE L'HONORAIRE
Entremise et négociation	1 mois de loyer plafonné à 8 €/m² conformément à la tarification ALUR (à charge du preneur et du bailleur)
État des lieux entrant réalisé par huissier	Sur facturation de l'huissier à frais partagés à 50 % entre le bailleur et le preneur
État des lieux sortant réalisé par huissier	Sur facturation de l'huissier à charge du demandeur
Rédaction d'un avenant au contrat de location	150 € HT à charge du demandeur

05 Locations : baux spécifiques

MISSION RÉALISÉE	MONTANT DE L'HONORAIRE	
Bail de garage/parking et remise des clés	2 mois de loyer HT à charge du preneur	
Entremise et négociation d'un local commercial ou professionnel	10 % du loyer annuel brut à charge du preneur	
Rédaction du bail commercial ou professionnel	Par l'agence **1 mois de loyer HT** à charge du preneur	Par un tiers **Sur facturation du tiers rédacteur** à charge du preneur
État des lieux entrant et sortant par huissier	Sur facturation de l'huissier à charge du preneur	